

# INSTITUT DE FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE ANGOULÊME

APPRENDRE UN MÉTIER

ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE

OBTENIR UN DIPLÔME D'ÉTAT



**Formation** 

#### **IRFSS NOUVELLE-AQUITAINE**

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Campus Santé Angoulême 86 route de Breuty 16400 La Couronne

Tél: 05.45.91.36.00

irfss-nouvelle-aquitaine.croix-rouge.fr



LE PROJET **PÉDAGOGIQUE** 



La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésithérapique et le traitement des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne ainsi que des déficiences ou altérations des capacités fonctionnelles.

Dans l'exercice de son art, seul le masseur-kinésithérapeute est habilité à utiliser les savoirs disciplinaires et les savoir-faire associés d'éducation et de rééducation en masso-kinésithérapie qu'il estime les plus adaptés à la situation et à la personne, dans le respect des dispositions du code de déontologie.

Dans le cadre des pathologies héréditaires, congénitales ou acquises, stabilisées ou évolutives impliquant une altération des capacités fonctionnelles, le masseur-kinésithérapeute met en œuvre des moyens manuels, instrumentaux et éducatifs, et participe à leur coordination.

Il peut également concourir à la formation initiale et continue ainsi qu'à la recherche.

Le masseur-kinésithérapeute peut exercer son activité en tant que salariéen secteur public ou privé ou en tant que profession libérale.

# LA FORMATION À ANGOULÊME

L'institut a une capacité d'accueil de **15 étudiants par promotion** provenant de l'Université de Poitiers. L'institut est situé sur le **Campus Santé Angoulême** situé sur la commune de La Couronne.

L'IFMK d'Angoulême fait partie du réseau des IFMK Croix-Rouge française de Nouvelle-Aquitaine. Ces IFMK sont situés à Angoulême, Bègles et Limoges.

L'IFMK propose à ses étudiants une formation professionnalisante par alternance de périodes de cours théorique et de périodes de stages visant l'acquisition des 11 compétences définit par l'arrêté du 02 septembre 2015.

- Un projet respectant les principes et les valeurs de la Croix-Rouge française.
- L'étudiant, acteur de sa formation et responsable de son projet professionnel.
- Le déploiement de méthodes pédagogiques innovantes telles que la classe inversée, le e-learning, le blended learning et la simulation en santé.
- L'analyse réflexive, l'analyse des pratiques et la mise en lien des différents apprentissages.
- Le développement de la démarche de recherche scientifique.
- Formation universitarisée avec comme partenaire principal l'Université de Poitiers.

## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE



Cette voie permet de sécuriser les parcours de formation des étudiants et vise en priorité **la fidélisation des professionnels sur le territoire charentais**. Les contrats d'apprentissage sont mis en place au cours du 2nd cycle de formation pour les étudiants de 3ème et 4ème année.

### LES CONDITIONS D'ACCÈS



La selection pour intégrer l'IFMK d'Angoulême est assurée par l'Université de Poitiers au terme d'une première année de licence d'accès santé.

### LES **DE LA FORMATION**



- Formation financée par le Conseil Régional et des établissements de santé
- 100% d'employabilité à l'issue de la formation
- Réseau de partenaires Croix-Rouge française
- Individualisation du parcours de l'apprenant

### Formation en 5 ans :

1 année universitaire de séléction 4 ans en institut de formation **Formation financée :** Les deux premières années sont financées par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine. Les troisièmes et quatrièmes années sont financées par le dispositif des contrats d'apprentissage.

## Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Nouvelle-Aquitaine

#### Contactez nous pour plus d'informations :

marie-noel.baussay@croix-rouge.fr 05.45.91.36.00

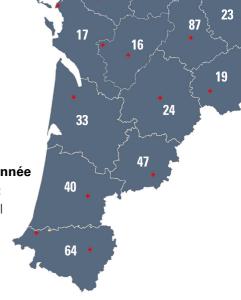
Présent de la pré-qualification à la formation initiale en passant par la formation continue, notre seule ambition est de mettre chaque apprenant au cœur de nos préoccupations.

L'IRFSS Nouvelle-Aquitaine accueille chaque année plus de 1700 étudiants :

- 1060 en soins infirmiers
- 355 en masso-kinésithérapie
- 100 en service social
- 75 en secrétariat médical et médico-social
- 40 auxiliaires de puériculture
- 40 ambulanciers
- 40 aides-soignants

L'IRFSS Nouvelle-Aquitaine accueille chaque année plus de 7000 stagiaires en formation continue:

- 5500 en formation Santé et Sécurité au travail
- 1600 en formation Sanitaire et Sociale



86











